



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil du lundi 3 juillet 2018

Etaients présents :

Présidente : Martine Schmit

Membres du conseil :

Collège des personnes élues :

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Antoine Divan, Francis Naudin, Alain Roger

Collèges des associations :

Michel Carré représentant titulaire du SDIP, Michèle Divan représentante titulaire du CCVP, Marc Meyer représentant titulaire de l'AFC, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP, Geneviève Sylvestre représentante titulaire de SESAKINOULO

Collège des personnes qualifiées :

Pierre Arnaud, Isabelle Richard

Excusés : Pierre-Jean Airaud, Xavier Bloch représentant titulaire de l'ALEPP, Antoine Brillaud, Valérie Chenuc, David Crépy, Laure Dispan de Floran, Nicolas Fouquet, Michel Lefèvre Vice-Président, Stéphanie Lescar, André Montialoux, Serge Piriou représentant titulaire d'Essor de Versailles, Françoise Poirier représentante titulaire du CLAP Marie-Caroline Prouff, Hélène Schützenberger représentante titulaire de VEI, Chantal Simian représentante titulaire de SNL et Abdenor Salhi, Directeur de la Maison de Quartier

Absents : Francis Flamand, Isabelle Lallemand, Monique Miralles, François Siméoni

Egalement présente : Marie-Jo Jacquy du Journal l'Echo des Nouettes.

1 - Accueil de Monsieur Eric Fontaine

Les membres du Conseil accueillent Monsieur Eric Fontaine dont la candidature leur avait été soumise. Eric Fontaine se présente. Il est un Porchefontain notamment intéressé par la commission Handicap car lui-même porteur d'un handicap « invisible ». Les membres du Conseil se présentent à leur tour.

2 - Approbation du compte-rendu du Conseil de Quartier du 28 mai 2018 : à l'unanimité.

3 - Compte-rendu de la permanence du 9 juin

Tenue par Michèle Divan, Antoine Divan, Francis Naudin - Deux visiteurs :

- Une personne demeurant rue La Fontaine demande :

- que les dates de permanence soient affichées à l'avance sur le panneau à l'entrée de la maison de quartier.
Réponse : cela a été acté lors du dernier conseil de quartier et que le PV du conseil de quartier soit diffusé avant validation avec une mention « sous réserve de validation » : réponse actuellement négative.
- pour le parking du stade, la mise en place d'une concertation avec la mairie et les associations sportives. Ses propositions précises seront adressées à la Direction des sports.
- pour le projet Maison de santé : l'appui appuyé de la municipalité.

Le second visiteur expose ses problèmes avec les services de l'urbanisme relatifs à des difficultés d'accès à son garage et la mise en place d'une grille coulissante qui lui a été refusée au motif qu'il fallait préserver la clôture en ciment ouvragé et la barrière en bois (qui tombe en ruine) caractéristiques du quartier.

4 - Calendrier du second semestre : les dates retenues sont les suivantes :

1) réunions conseil

- lundi 24 septembre,
- mardi 6 novembre,
- lundi 17 décembre

2) Planning des permanences : les dates retenues sont les suivantes :

- samedi 13 octobre -> Alain Roger, Michel Carré,
- samedi 10 novembre -> Pierre Arnaud, Marc Meyer,
- samedi 8 décembre

5 - Travaux des Commissions

- Commission SNCF : la commission n'obtient plus de réponse de la part de ses interlocuteurs. Pierre Arnaud propose un courrier à faire signer par le maire pour relancer les échanges, notamment sur les questions des talus, du bruit et de l'aménagement de la gare.

- Commission Nuisances Sonores : Pierre Arnaud et Michel Carré se sont proposés pour étudier le problème du bruit des hélicoptères, et précisent que ce sujet est suivi par le député Jean-Noël Barrot. La ville a désigné un conseiller communautaire à la commission consultative de l'environnement (CEE) de l'aérodrome de Vélizy Villacoublay, cette désignation doit faire l'objet d'une délibération lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

-Commission Maison de Santé : comme indiqué lors du précédent Conseil, notre synthèse a été intégrée dans le projet régional de santé 2018-2022 présenté, pour avis, au Conseil Municipal du 31 mai qui s'est prononcé favorablement ; notre partie présentée a été commentée par Michel Lefèvre.

Une réunion aura lieu à la rentrée pour tous les professionnels de santé afin de leur présenter l'état d'avancement du projet qui progresse également avec l'identification plus précise de deux sites possibles. Une visite le 5 juin pour l'un et un rdv de présentation du projet le 12 juillet pour le second. Le projet pourrait recevoir des aides de l'Agence Régionale de Santé.

- Optimisation du plan de circulation : une réunion sera organisée à la rentrée. Il s'agit de réfléchir sur un plan d'ensemble visant à diminuer la circulation de transit particulièrement constatée dans la partie du quartier située entre les rues Rémont et Yves Le Coz et comprenant ces deux voies. La Commission est composée de nombreuses personnes. Avant de prévoir une réunion publique, Martine Schmit propose, en amont, une réunion d'information et d'échanges restreinte aux riverains concernés (Rémont, Girardon, Mignard, ...) ce que le Conseil approuve.

6 - Informations - divers

Travaux « Cœur de village » : un arrêté municipal a été pris le 22 juin (détaille stationnement et circulation, limitation vitesse à 10 km)

Un courrier d'information pour les travaux Cœur de Village a été distribué le 27 juin et les services ont expliqué à tous les commerçants rencontrés les travaux et leur déroulement, notamment fermeture Coste :

Entre Sarrault et Victor Hugo du 9 au 27 juillet

Entre Victor Hugo et Le Coz du 30 juillet au 31 août.

Une signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise responsable des travaux au moins 48h avant leur démarrage.

-Monsieur le Maire souhaite vous informer de son vœu de renommer la rue Pierre Curie en rue Pierre et Marie Curie. Le Conseil approuve.

-Jean-Noël Barrot, député des Yvelines, ne peut pas assurer la rencontre prévue avec le Conseil de quartier le 7 juillet car il va accompagner le premier ministre à Aix en Provence aux rencontres économiques. La date de report retenue est samedi matin 15 septembre.

-Sont évoqués :

- le problème des haies qui débordent sur le trottoir : sont signalées celles de l'école Pierre Corneille et des Grands Chênes.
- le mauvais emplacement du sens interdit rue Victor Hugo.

Il est rappelé qu'il a été demandé que la boîte aux lettres devant la Poste soit maintenue. Cela sera bien vérifié.

Il est souhaité l'installation de poubelles sur la voie publique, notamment pour les déjections canines.